



NOUS EXERÇONS NOTRE MISSION AVEC PASSION

NOUS OUVRONS CHAQUE JOUR NOS PORTES À 1400 PERSONNES EN VOIE DE DEVENIR MENUISIERS,
INGÉNIEURS, COMPTABLES, ÉLECTRICIENS, TECHNICIENS AUDIOVISUEL...

NOUS ACCUEILLONS TOUTE PERSONNE SE PRÉSENTANT
QUELLES QUE SOIENT SES DIFFICULTÉS

NOUS METTONS EN PLACE DE NOMBREUX PROJETS POUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'INNOVATION, LA SOLIDARITÉ...

NOUS ASSURONS LA GESTION DE 2000 EXPÉRIENCES PAR AN EN ENTREPRISE

**EN RAISON D'UNE NOUVELLE RÉFORME, LA PART DE
TAXE D'APPRENTISSAGE RÉSERVÉE À NOTRE
ETABLISSEMENT DIMINUE DE 40% EN 2020**

**LE GROUPE SCOLAIRE
SAINT-NICOLAS PARIS 6
A BESOIN DE VOUS**



Saint-Nicolas Paris
LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2020



Saint-Nicolas Paris
LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

reste un impôt obligatoire pour les entreprises privées. Par son biais, elles participent au financement des

formations technologiques et professionnelles et **désignent leur(s) bénéficiaire(s) parmi les établissements de formation habilités.**

La **taxe d'apprentissage finance 90% du matériel professionnel pédagogique de nos 1400 élèves** et nombre de leurs projets. Elle est **garante de notre bon fonctionnement.**

La répartition de la T.A. est dorénavant en faveur de l'apprentissage et notre part diminue de 40%. **Qu'en est-il des lycéens qui n'ont pas choisi l'alternance pour leur formation technologique et professionnelle?**



UN VÉRITABLE BOULEVERSEMENT POUR LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE ÉTABLISSEMENT

UNE SEULE SOLUTION :

obtenir un maximum de soutien des entreprises

Nous avons absolument besoin de votre contribution et du partage de ces informations à tout votre réseau.

Afin de donner du sens aux versements, nous offrons aux professionnels la possibilité de **financer via la taxe d'apprentissage un projet pédagogique** portant sur des thèmes tels que le développement durable, l'innovation, la solidarité...

Les entreprises maîtrisent ainsi entièrement l'usage de leur impôt.

QUEL IMPACT POUR SAINT-NICOLAS PARIS 6 ?

Nous sommes un des rares lycées à proposer aux jeunes près de 30 parcours de formation.

Cette diversité permet de mieux **répondre aux besoins des élèves** en leur offrant **de multiples solutions d'orientation ou de réorientation** (classes passerelles).

Ces filières nécessitent l'achat de **machines de pointe très onéreuses**, de matières premières (câbles, bois, etc.) et d'aménagements pédagogiques (plateau TV pour le Bac Pro Systèmes Numériques par exemple).

Avec une **perte de 40% du hors-quota** (part de taxe qui nous est dédiée), **l'impact sur notre fonctionnement sera considérable.**



A SAVOIR :

En 2020, il vous faudra adresser votre versement en hors-quota (part des 13%) directement aux établissements de formation (sans passer par un collecteur) avant le 31 Mai 2020

Il vous est possible de nous aider sans changer vos habitudes!

Vous êtes libre de désigner plusieurs bénéficiaires, ainsi, vous pouvez verser une partie de votre impôt à Saint-Nicolas tout en continuant à soutenir les établissements qui vous sont chers.

MIEUX NOUS CONNAITRE

www.lyceesaintnicolas.com

UN PEU D'HISTOIRE

Le lycée Saint-Nicolas a été créé en 1827 par l'Abbé de Bervanger, très soucieux du sort des jeunes à la rue, sans formation. Dans cette perspective, notre établissement accueille depuis près de 2 siècles tous les jeunes, quelles que soient les difficultés (personnelles, scolaires, etc.)

L'ACCOMPAGNEMENT

des élèves fait partie de nos engagements. Nous proposons un soutien adapté à chacun selon les besoins (P.A.P., P.P.S., ...) et nous disposons au sein de notre établissement d'un pôle d'accompagnement et de lutte contre le décrochage scolaire.



ETRE EN PHASE AVEC LES RÉALITÉS DU MARCHÉ

Nous disposons d'infrastructures, de moyens qui permettent aux jeunes de s'immerger en entreprise tout en étant au lycée ! Nous faisons le maximum pour reproduire au mieux l'environnement professionnel dans nos espaces de travail et, dispenser des enseignements **adaptés à la réalité du marché.**

VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL POUR PRÉPARER AU MIEUX L'AVENIR DE NOS 1 400 ÉLÈVES

AGIR POUR DEMAIN

C'est prendre un pas sur l'avenir de nos élèves en leur apportant des **compétences novatrices par le biais de projets ou enseignements**



pédagogiques qui favoriseront leur insertion

professionnelle. Pour exemple, le projet "Comment intégrer l'usine 4.0 dans la formation?" permet de faire bénéficier nos jeunes d'enseignements préparant aux métiers de demain.

C'est aussi s'impliquer dans le développement durable et sensibiliser les jeunes et la communauté éducative au respect de l'environnement. **C'est ainsi que nous avons obtenu pour la deuxième année consécutive le LABEL ÉCO-ÉCOLE!**



LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

sont majoritairement développés par le biais de la taxe d'apprentissage :

- ils distribuent **des savoirs innovants, responsables, complémentaires à nos élèves** et apportent une véritable valeur ajoutée à leur insertion professionnelle
- ils **permettent aux entreprises qui les financent de communiquer** sur leur soutien.

En 2020, vous pouvez par le biais de votre impôt :

- **réduire la consommation d'énergie et former aux métiers de demain**
- contribuer à la **création d'un Fab Lab**
- aménager **un jardin écologique**
- financer un projet de menuiserie **ultraprofessionnalisant...** et bien d'autres!

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations!



Saint-Nicolas Paris
LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ

Par le biais de votre soutien vous contribuez
à l'insertion professionnelle des jeunes.

Nous vous en remercions chaleureusement.



CONTACT

Audrey Bouguereau

Responsable des Relations Externes

audrey.bouguereau@lyceesainnicolas.fr

01 42 22 60 71

Lycée Technique Privé Saint-Nicolas

92 rue de Vaugirard - 75006 Paris

Code U.A.I. : 0754025T